



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

## Panneau de chantier

- **Bloc-marque n°1 : La Région 1<sup>er</sup> financeur de votre projet**
- **Bloc-marque n°2 : La Région soutient votre projet**

Les bénéficiaires de subventions régionales ont l'obligation de communiquer sur l'existence du financement régional auprès des destinataires finaux et du grand public. Cette obligation de publicité est indispensable pour faire connaître l'implication en proximité de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans la vie quotidienne des habitants. Les porteurs de projets doivent donc lui réserver une attention accrue.

L'aide financière régionale doit ainsi être mentionnée selon des modalités adaptées à la nature du projet subventionné, qui sont précisées dans les actes attributifs (*Convention attributive de Subvention* ou *Arrêté du Président*) et notamment dans l'Annexe « Obligations de Communication ».

Le bénéficiaire devra justifier du respect de cette obligation, la Région se réservant le droit de le contrôler en cours de projet ou *a posteriori*. Le non-respect de cette obligation pourra suspendre le versement de la subvention.



## La Région 1<sup>er</sup> financeur de votre projet

Le panneau de chantier devra comporter le logo de la Région et la mention « La Région 1<sup>er</sup> financeur de votre projet ».

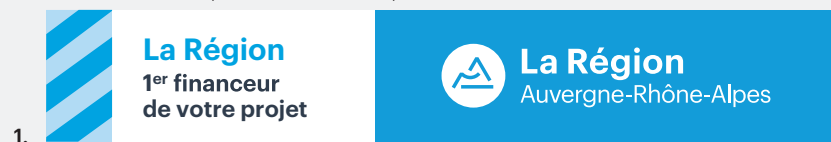


### Dimensions du cartouche Région

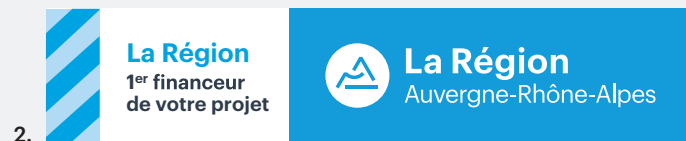
- Le cartouche Région doit obligatoirement être positionné sur la partie haute du support, sur sa largeur totale (quelle que soit sa forme).



- Cartouche à disposer sur une composition horizontale



- Cartouche à disposer sur une composition verticale

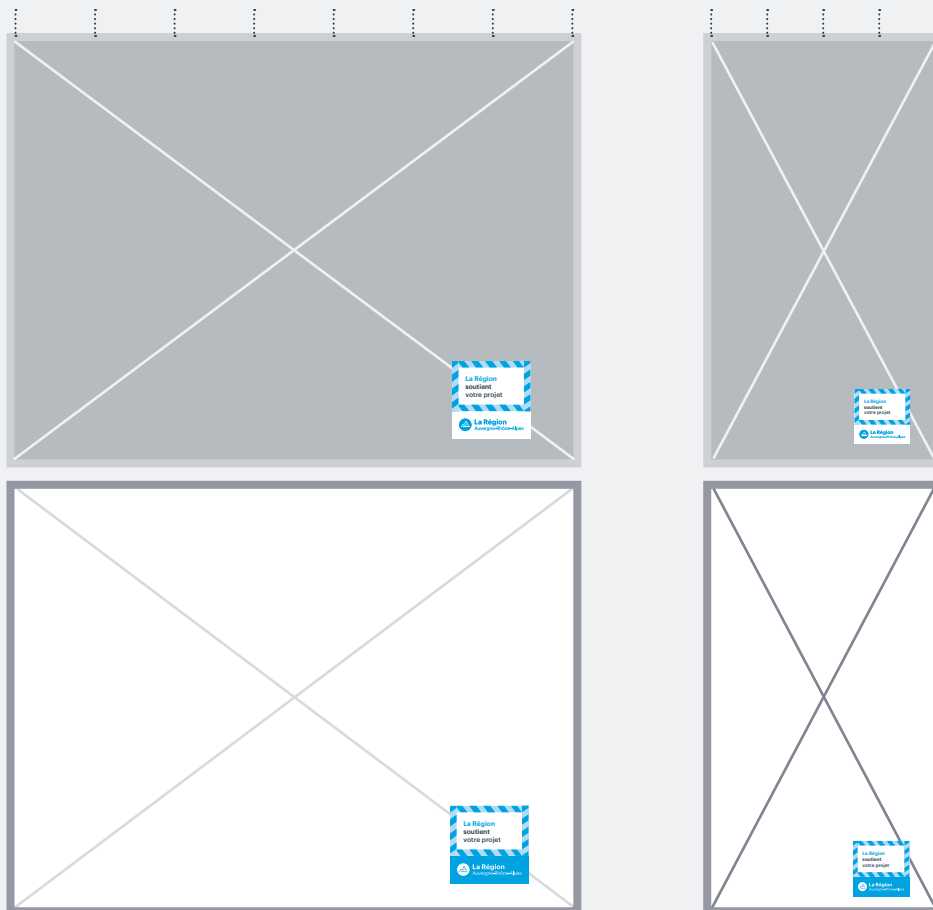


### Nom des fichiers :

- 1 - RegionARA\_cartouche\_chantier-horizontale-cat1.pdf
- 2 - RegionARA\_cartouche\_chantier-verticale-cat1.pdf

## La Région soutient votre projet

Le panneau de chantier devra comporter le logo de la Région et la mention « La Région soutient votre projet ».



- Cartouche à disposer sur une composition foncée



1.

- Cartouche à disposer sur une composition claire



2.

Si le support est horizontal avec une faible largeur, le cartouche sera disposé sur la hauteur totale du support, tel que proposé sur le modèle ci-après.



### Dimensions du cartouche Région

- Pour les compositions carrées et horizontales (paysage), le bloc doit mesurer au minimum 1/7<sup>e</sup> de la largeur du support.

- Pour les compositions verticales (portrait), le bloc doit mesurer au minimum 1/4<sup>e</sup> de la largeur du support.

**Le bloc peut être positionné n'importe où dans la composition.**

### nom des fichiers :

- 1 - RegionARA\_cartouche\_chantier-fondfonce-cat2.pdf
- 2 - RegionARA\_cartouche\_chantier-fondclaire-cat2.pdf

